

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

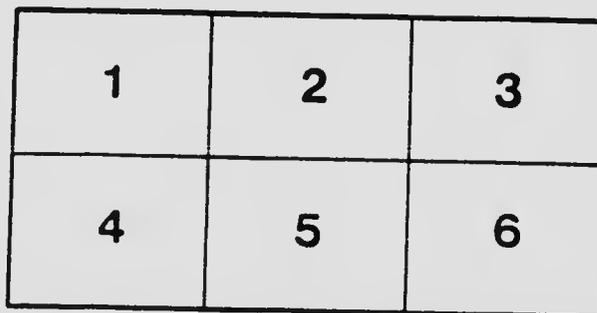
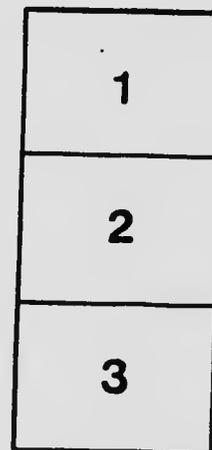
University of Calgary

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

University of Calgary

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon la cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

752

**Aux citoyens du Canada,—sans
distinction de partis
politiques**

**Les pages suivantes sont humblement
soumises.**

LE CANADA POUR LES CANADIENS

O Canada ! mon pays, mes amours.

**PROTEGEONS NOS INDUSTRIES, NOTRE AGRI-
CULTURE, NOS CLASSES LABORIEUSES.**

**Ne nous laissons pas duper, berné par les exploités,
grands et petits, qui s'imaginent que le
pays leur appartient.**

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

Notre Agriculture, Nos Industries, Nos Classes laborieuses.

**Pourquoi ne gardons-nous pas
notre argent ?**

Comment les Etats-Unis se sont enrichis.

1903

UNE CATASTROPHE. UNE LEÇON.

TRENTE MILLIONS DE PIASTRES ENGLOUTIES,

4,500 ouvriers sur le pavé.

Une petite ville ruinée !

La Compagnie Consolidée du Lac Supérieur est en faillite. Elle avait été organisée par M. Clergue, il y a cinq ans.

Elle comprend des moulins à pulpe et à papier, une manufacture de rails, et d'autres objets de fer. Elle comprend aussi l'exploitation d'une mine de fer.

Tout cela est fermé.

A qui la faute ?

M. Clergue et ses associés sont depuis deux ans en instances auprès du gouvernement pour obtenir la protection qui leur était nécessaire.

Nous avons importé l'année dernière (1902) des objets et articles en fer pour une valeur de \$33,000,000.

Trente-trois millions de piastres !

M. Fielding, M. Sifton et les autres libre-échangistes, ont refusé de protéger l'industrie canadienne du fer.

Sir Wilfrid Laurier et ses collègues ne sont-ils pas responsables de la catastrophe du Sault Ste-Marie ?

Tarif Américain. & Tarif Canadien.

Marchandises Imposables

Le tarif américain est de **49 pour cent**

Le tarif canadien de **24 pour cent.**

Nous avons importé des Etats-Unis, l'an dernier, (1902) des marchandises, produits, etc., pour une somme de

\$129,794,147

Nous pouvons manufacturer au Canada pour **cinquante à soixante millions** des marchandises que nous importons.

N'est-ce pas notre intérêt de le faire ?

Les Etats-Unis refusent de nous laisser entrer chez eux.

Pourquoi leur ouvrons-nous nos portes et nos fenêtres ?

Cinquante millions qui resteraient au Canada : Est-ce que ce serait dommageable à quelqu'un ?

Salaires et Gages

aux Etats-Unis **15,000,000** de travailleurs dont la somme des salaires est de **\$2.50** par tête.

Le dernier recensement du Canada établit que la moyenne des salaires des travailleurs de notre pays, dans les manufactures, est de **\$328,000** par année. Cette somme représente la moyenne de tous les salaires : hommes, femmes, enfants.

Pourquoi cette différence en faveur des travailleurs des Etats-Unis ?

Parce que nous importons des Etats-Unis, de l'Allemagne, de l'Angleterre pour plus de **\$225,000,000** par année.

Hommes d'affaires, marchands, hommes de profession, ouvriers, manufacturiers : tous nous avons intérêt à mettre fin à cet état de choses.

Ce qui vient d'arriver au Sault Ste-Marie arrivera ailleurs, à Montréal et dans les autres centres industriels, l'un de ces jours. C'est inévitable.

Nous avons déjà un bon commencement. La manufacture de lainages de la rue Ontario menace de fermer ses portes. Les directeurs l'ont annoncé. Elle emploie 200 personnes. Elle a réduit à quatre par semaine ses jours de travail.

Les manufactures de lainage de Gillies et de Hanthorne, à Carlton Place, celle de Auburn à Peterbourg, viennent de suspendre leur opérations. Celle de Penman à St-Hyacinthe, n'emploie que la moitié de ses machines. Celle de Almente va se fermer.

Ces manufactures achetaient la plus grande partie de leur laine des cultivateurs du Canada. La bonne laine se vend 19, 20, 22 et 24 cts la livre.

Les droits sur les étoffes venant d'Angleterre ne sont que de 23 p. c.

Les droits aux États-Unis varient de 60 p. c. à 100 p. c.

Le Canada pour les Canadiens

Imitons les États-Unis. Soyons de notre pays, pour notre pays! Pourquoi dépenser à l'étranger notre argent? Pourquoi donner aux manufacturiers, aux marchands, aux ouvriers des États-Unis **Cent vingt-neuf millions de plastres** par année?

L'Honorable G. W. Ross et le tarif

Se^s paroles à Toronto, Samedi, le 19 Septembre 1903

“Pourquoi achetons-nous tant de marchandises des États-Unis, quand les États-Unis achètent si peu de nous? Ne pouvons-nous pas faire d'aussi bonnes marchandises que les États-Unis? Nos produits ne sont-ils pas aussi bons que les meilleurs produits des manufactures des États-Unis? Notre ambition doit être de remplir nos manufactures de travailleurs intelligents, et d'y

“ engager notre capital de manière à approvisionner nos propres
“ marchés de nos marchandises.

“ Il ne doit pas y avoir deux opinions sur le tarif. La seule
“ base véritable d'action pour le peuple canadien est de se donner
“ un tarif qui réponde à ses besoins, à ses conditions naturelles.
“ La timidité n'est pas le langage d'un véritable homme politique,
“ et je suis heureux d'entendre M. Balfour et M. Chamberlain
“ parler comme ils parlent.

“ Pourquoi le Canada serait-il toujours aux pieds des Etats-
“ Unis? Je ne puis comprendre pourquoi quelques Canadiens sont
“ si désireux d'avoir une reciprocité avec les Etats-Unis. Je sens
“ qu'il y a un grand danger à faire des arrangements de reciprocité.
“ Il y a danger de créer par la reciprocité, un marché artificiel,
“ pendant que nous négligerons notre marché naturel, celui de la
“ Grande-Bretagne. Le marché des Etats-Unis peut toujours être
“ fermé par le caprice des politiciens ou d'un coup de plume du
“ président de la république.”

Qu'a fait une bonne politique de protection aux Etats-Unis ?

En 1870, la population des Etats-Unis était de . . . 38,588,371
En 1901, elle était de 77,647,000

Elle est aujourd'hui de 82,000,000

Quatre-vingt deux millions d'Ames

Fortune publique aux Etats-Unis. Fortune personnelle.

Suivons avec attention le développement de la fortune publique
et de la fortune personnelle chez nos voisins.

Voici les chiffres tirés des documents officiels :

En 1870, richesse totale	\$30,068,518,000.00
En 1870, par tête	779,083.00
En 1880, richesse totale	42,642,000,000.00
En 1880, par tête	850.20
En 1890, richesse totale	65,037,091,000.00
En 1890, par tête	1,038.57
En 1900, richesse totale	94,300,000,000.00
En 1900, par tête	1,235.86
En 1903, richesse totale	100,000,000,000.00

CENT BILLIONS !

Propriétés Agricoles. Nombre des Fermes.

En 1870.....	2,659,992.00
En 1900.....	5,781,898.00
Augmentation.....	3,121,906

Valeur des Fermes

En 1870.....	\$ 9,262,803,861
En 1890.....	15,982,267,689
En 1900.....	20,432,901,160
Augmentation.....	\$11,170,197,299

Valeur des produits agricoles

De 1896 à 1901, la valeur des produits agricoles a augmenté de 49.30 p. c.

Un lot de produits agricoles qui valait \$100 en 1896, valait \$149.00 en 1901. Cette proportion est restée à peu près la même depuis deux ans.

Il n'est pas étonnant que les cultivateurs des Etats-Unis soient pour la protection. Elle leur donne un marché précieux, le meilleur des marchés du monde.

Ce marché, ils le gardent pour eux, et quand ils l'ont approvisionné, ils exportent en Angleterre, partout où ils peuvent vendre leurs produits.

Les exportations des produits agricoles des Etats-Unis se sont élevés en 1903 à plus de \$1,000,000,000. Un billion de piastres !

Nous ne devons donc pas avoir beaucoup d'espérance de vendre aux Etats-Unis nos produits agricoles.

Le cout de la vie.

C'est une erreur profonde que de dire que le coût de la vie est extrêmement élevé aux Etats-Unis.

Sans doute, il est un peu plus élevé qu'au Canada. Mais avec des salaires doubles, l'on peut bien payer 15 p. c. de plus pour les choses nécessaires à la vie.

La moyenne des hommes mariés sont propriétaires de la maison qu'ils habitent. Ils ont des assurances considérables sur leur vie. Ils ont un confort ignoré de la plupart des travailleurs dans les autres parties du monde.

Faisons comme nos voisins : adoptons un tarif semblable à celui qui a bâti la fortune publique et privée aux Etats-Unis.

Pourquoi donnons-nous aux Etats-Unis des avantages qu'ils nous refusent ?

Comparons les articles suivants des tarifs des deux pays

Produits agricoles, bétail, grain, animaux

	Tarif Américain	Tarif Canadien	Ad Valorem
Bétail de moins d'un an, par tête	\$ 2.00	20 p.c.	"
Tout autre bétail ne valant pas plus de \$14.00 par tête.....	\$ 3.75		
Chevaux et mules évalués à \$150 par tête	\$30.00	20 p.c.	"
Évalué à plus de \$14.00	27½ p.c.	20 p.c.	"
Au-dessus de \$150	25 p.c.	20 p.c.	"
Moutons agés d'un an et plus, par tête..	\$ 1.50		
Moins d'un an, par tête.....	0.75	20 p.c.	"
Beurre, par livre.....	0.06		0.04
Fromage	0.06		0.03
Oeufs, la douzaine	0.05		0.03
Fèves, par minot de 60 livres.....	0.45		0.15
Foin, par tonne	4.00		2.00
Avoine, par minot.....	0.15		0.10
Blé, par minot.....	0.25		0.12
			Ad Valorem
Orge, par minot de 45 livres.....	0.35	30 p.c.	
Tabac, si non écoté (unstemmed).....	1.85		0.10
Tabac, si écoté, par livre...!	1.50		0.14

N'y a-t-il pas assez longtemps que les américains se moquent de nous. et viennent nous prendre notre argent ?

Le discours le plus éloquent ne vaut pas un bon chiffre

Le tableau suivant est un faisceau de "bons chiffres"

Il démontre à l'évidence ce que la protection des intérêts
nationaux a fait aux Etats-Unis

Augmentation de la fortune publique et privée : diminution
de la dette et des intérêts

Dette du Canada * Dette des Etats-Unis

CANADA

En 1876, la dette nette du Canada s'élevait, par tête à....	\$31.54
L'intérêt s'élevait à.....	1.42
En 1902, la dette nette du Canada s'élevait, par tête à....	49.99
L'intérêt s'élevait par tête à.....	1.66

ETATS-UNIS

En 1876, la dette nette des Etats-Unis, par tête, s'élevait à	\$45.66
L'intérêt s'élevait à.....	2.11
En 1902, la dette nette des Etats-Unis, par tête, s'élevait à	12.27
L'intérêt s'élevait à.....	0.35

Nous avons augmenté constamment notre dette, pendant que
notre population est restée presque stationnaire.

Pourquoi ? La raison est claire.

Les Etats-Unis ont adopté une politique propre à développer
leurs industries, leurs ressources, leur agriculture. Leur population
a augmenté avec une rapidité étonnante.

Notre tarif a toujours été la moitié moins élevé que le tarif de
nos voisins.

Nous n'avons pas marché de l'avant.

Des chiffres exacts. Les tarifs

En 1901, le tarif des Etats-Unis sur les marchandises imposables importées s'est élevé par cent à.....	\$49.83
Sur l'ensemble des marchandises imposables et non imposables, il s'est élevé à.....	28.91
En 1901, le tarif canadien sur les marchandises imposables s'est élevé à.....	24,853
Sur les marchandises imposables et non imposables, il s'est élevé à.....	12,424
En 1902, sur les marchandises imposables et non imposables, il s'est élevé à.....	25,182
Sur les marchandises imposables et non imposables.....	13,207

Notre tarif est donc 100 p. c. moins élevé que le tarif des Etats-Unis. Est-ce raisonnable? Est-ce sage? Est-ce dans l'intérêt du pays? N'est-il pas temps, grand temps, d'élever la barrière?

Un mot du Grand Tronc Pacifique

Le Parlement vient d'adopter un projet important : la construction, aux dépens du trésor public, d'un chemin de fer de Winnipeg à Moncton.

La longueur de ce chemin de fer sera de 2,000 milles environ. 1,500 milles de Winnipeg à Québec, 500 milles de Québec à Moncton.

Ce projet n'a jamais été discuté avant la session actuelle. Il n'y a pas eu d'explorations de faites, au point de vue de la construction d'une voie ferrée, dans les territoires que devra traverser le futur chemin.

Il est connu toutefois qu'il y a de très grandes difficultés à surmonter pour la construction d'un chemin de fer dans des régions montagneuses, inexplorées comme la région par de là la hauteur des terres.

Il ne saurait y avoir aucune objection à ce que le Grand Tronc Pacifique s'introduise dans le Nord-Ouest, et construite à ses frais et dépens, et même avec la garantie du gouvernement, une voie ferrée dans ces vastes prairies pour les relier davantage avec les vieilles provinces.

Pourquoi le Canada dépenserait-il plus de **\$100,000,000** pour construire, de Winnipeg à Moncton un chemin de fer qui ne peut servir à transporter le blé de l'Ouest?

Comment le grain est transporté

Le grain des territoires américain et canadien de l'Ouest est transporté par chemin de fer des centres de production à la tête du lac Michigan et du lac Supérieur. Il n'est pas transporté, pour la plus grande partie au moins, plus loin par chemin de fer.

C'est par les lacs, par les canaux qu'il est charroyé.

De gros navires de 4 à 5 mille tonneaux prennent ce grain à Chicago, à Duluth, à Fort William, à Port Arthur et le charroient à Buffalo, à Midland, à Parry Sound et à d'autres ports canadiens.

D'autres navires se servent entièrement de la voie des lacs et des canaux du Saint Laurent. Par exemple, il y a des navires cette année qui charroient du grain du port américain de Duluth à Québec, pour 3 cents le minot.

Trois cents : Voilà le tarif auquel le syndicat Wolvin transporte le grain de Duluth à Québec.

Où est le chemin de fer capable de lutter contre de pareils tarifs ?

L'entreprise que le Gouvernement a fait accepter par la majorité de la Chambre des Communes, coûtera au moins **\$100,000,000**. Pas un chemin de fer n'a coûté moins de **\$50,000 par mille**.

Le Grand Tronc a coûté \$106,000 par mille.

Le Gouvernement construira lui-même le chemin de Winnipeg à Moncton. Il empruntera en Angleterre l'argent pour les travaux de construction. Ce sera donc une augmentation énorme de notre dette nationale.

Au moins \$100,000,000. Peut-être plus.

L'hon. M. Blair, l'ancien Ministre des Chemins de Fer qui a démissionné parce qu'il n'approuve point la politique du Gouvernement, estime que l'entreprise coûtera **\$120,000,000**.

M. Blair est l'un des hommes qui connaissent le mieux ce sujet. **Cent vingt millions!** Supposons que nous soyons dans un an six millions d'âmes, cela fera une augmentation de la dette publique de **\$20.00 par tête**.

En 1902, la dette nette du Canada, par tête, s'élevait à.....	\$49.99
Ajoutez.....	20.00
Cela fera.....	\$69.99

Il ne faut pas avoir peur des dépenses légitimes. Mais il ne faut pas tomber dans l'exagération, et surtout dépenser notre argent en des projets mal conçus et inutiles.

On se demande partout : pourquoi ce chemin de fer dans l'inconnu ? Pourquoi forcer le Parlement à accepter une politique dont on ne peut expliquer les avantages ?

Le projet développera-t-il la Colonisation ?

Ceux qui appuient le projet disent que le futur chemin de fer développera la colonisation

N'est-il pas vrai qu'il serait plus avantageux de prolonger les chemins de fer déjà construits, de continuer par exemple, le chemin de fer de Labelle, de construire le chemin de fer de Saint Jean de Matha, de bâtir une voie ferrée au lac Témiskaming, de pousser plus loin chemin de Montfort, celui de la Gatineau, de donner des communications à la Gaspésie, au Lac Saint Jean, aux comtés de Rimouski, de Témiscouata, et dans d'autres parties de la province de Québec. Nous ne parlons pas des autres provinces du Canada.

Une dépense de \$12,000,000 à \$15,000,000 pour des chemins de fer de colonisation comme ceux dont nous parlons, ferait vingt fois plus pour la prospérité de notre province, pour la colonisation, que l'entreprise de \$120,000,000 que l'on propose.

Calculs de fantaisie

Sir Wilfrid Laurier et d'autres députés ont dit : " Il est vrai que l'entreprise coutera beaucoup d'argent. Mais nous allons la louer au Grand Tronc Pacifique. Il nous paiera un intérêt de 3 p.c. sur le coût de l'entreprise après dix ans. Pendant les dix premières années, nous paierons nous-mêmes l'intérêt."

D'abord, l'intérêt sur **\$120,000,000** s'élèvera par année à **\$3,600,000**. Cela fera toujours bien, sans intérêt composé, **\$36,000,000**.

Mais, si après dix ans, le Grand Tronc Pacifique ne paie pas l'intérêt, c'est le Canada, n'est-ce pas, qui le paiera ? C'est nous qui empruntons.

Ce projet est venu devant la Chambre à l'heure où l'on s'y attendait le moins. Il n'est pas un homme d'affaire, quel que soit le parti politique auquel il appartienne, qui ne le condamne et ne le regrette. La discipline de parti seule l'a fait accepter.

\$25,000,000 employés pour améliorer nos ports et nos rivières, pour des chemins de fer de colonisation rapporteraient 25 fois plus que l'entreprise projetée.

Comment tout cela se fait-il ?

A ceux qui demanderont comment il se fait que tant de choses incompréhensibles arrivent de ce temps-ci, nous soumettons cette réponse.

Sir Wilfrid Laurier passe pour être l'orateur le plus éloquent du Canada. Mais il n'a jamais passé, et il ne passera jamais pour être un homme qui s'y entend en affaires.

Atteint d'une maladie qui a beaucoup affaibli ses forces, il s'est évidemment laissé dominer par des hommes qui manquent de sagesse, et par d'autres hommes qui ont des intérêts personnels à servir.

Un homme malade est un homme malade !

Quoique Sir Wilfrid Laurier ne soit pas un homme d'affaires, ses amis croient que s'il eut joui de sa santé ordinaire, l'on ne serait pas témoin de projets comme ceux qui sont ont été soumis au Parlement.

Qui a inventé ce projet ?

Le Pont à M. Parent

Il se construit un pont à Québec. C'est M. Parent qui est le président de la compagnie. M. Fitzpatrick, Ministre de la Justice, est l'associé de M. Parent. M. Parent est dans la manche de M. Laurier. On se demande pourquoi !

Le Gouvernement de la Puissance a souscrit déjà **\$1,000,000** pour l'entreprise. La ville de Québec a souscrit **\$300,000**, le Gouvernement de la province **\$250,000**.

Malgré ces grosses souscriptions, il paraît que le pont ne peut pas se terminer !

M. Parent est président de la compagnie du pont, Premier Ministre, maire de Québec. Il a bon appétit !

Le Gouvernement Fédéral va acheter le pont à M. Parent.

Le pont à M. Parent coûte au trésor de la Puissance **\$1,000,000** déjà.

Qu'est-ce que c'est qu'un million !

Le Ministre des Finances, M. Fielding, a annoncé que le Gouvernement prendra soin du " Pont à M. Parent. "

Cela coûtera environ **\$6,000,000** au pays sous forme de garantie.

Le " Pont " est sur la route du chemin de fer entre Winnipeg et Moncton.

" PONT " CHAK JX !

Pétitions et Requêtes.

Des centaines sont présentées.

De toutes les divisions électorales du Canada, des requêtes ont été présentées durant les dernières semaines pour demander au Gouvernement de remettre à la prochaine session la considération du projet du chemin de fer.

Engager notre jeune pays dans une entreprise de \$120,000,000, est une chose qui ne devrait pas être faite la légère. Surtout lorsque personne n'a demandé la construction de ce chemin.

A qui l'entreprise bénéficiera-t-elle dans la province de Québec ? Aux propriétaires du pont, nul doute sur ce point.

La ville, le port de Québec ne peuvent en tirer aucun avantage important. C'est par le fleuve que Québec augmentera son commerce, sa prospérité.

Le Gouvernement, en réduisant le plan des travaux d'améliorations dans le port de la vieille capitale, a commis une lourde faute. Au lieu de dépenser \$1,000,000, comme le comportaient les premiers plans, le département des Travaux Publics a donné un contrat pour environ \$180,000.

L'on voulait donner la balance à la compagnie du pont !

DUPONT A M. PARENT !!

Il ne faut pas oublier M. Parent
et ses associés !

Faisant affaires à Québec

Napoléon Siméon Parent & Cie.

CHEF DE LA MAISON PARENT, NAPOLEON SIMEON.

Premier-ministre, maire de Québec, président de la compagnie dupont

Et d'un !

Associés :

Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Roy & Cannon.

Et de deux !

Fitzpatrick, Ministre de la Justice; Parent, Premier Ministre et
Commissaire des Terres de la Couronne; Taschereau, député de

Beauce; Roy, député de Montmagny; Cannon, fils du député procureur-général.

Et de trois!

Mr. George Tanguay vient quelque part. C'est, comme on dirait, un "silent partner."

Les clients qui ont des affaires épineuses à régler avec le gouvernement de la Province de Québec, sont bien reçus chez MM. Fitzpatrick, Parent, Taschereau, et cœtera.

C'est Sir Wilfrid Laurier qui a lui-même choisi M. Parent comme Premier-Ministre. Il est donc responsable de la manière dont les affaires de la législature de Québec sont conduites.

Le parti libéral à Québec est sous la férule de MM. Parent, Fitzpatrick, Taschereau et leur entourage.

La législature est soumise à leur domination.

Le règne de la Terreur

Que fait Sir Wilfrid Laurier ?

Les libéraux sont les premiers à reconnaître privément que jamais notre Province n'a eu à subir un pareil régime. Mais c'est le règne de la terreur!

Si quelqu'un ose protester, il est menacé d'écrasement.

La colonisation est sacrifiée; nos bois et forêts sont dévastés.

Sir Wilfrid Laurier non seulement laisse faire, mais il aide M. Parent à se maintenir.

Comment expliquer cette conduite? Sir Wilfrid Laurier est-il ébloui par les honneurs? Ou est-il tellement affaibli par la maladie, qu'il n'a plus assez d'énergie pour conduire avec efficacité les affaires du pays?

C'est l'un ou l'autre, peut-être l'un et l'autre.

Pauvre vieille province française!

Faisant affaires à Montréal

Préfontaine et Cie

A Québec, la Société en Commandite, Parent, Fitzpatrick & Cie
A Montréal: Préfontaine & Cie.

Lorsque Sir Wilfrid Laurier songea à faire entrer M. Préfontaine dans son gouvernement, tous les libéraux les plus importants de Montréal protestèrent avec énergie. MM. Béique, Dandurand, le docteur Lachapelle, MM. Hutchison, Langlois, Arthur Boyer et

beaucoup d'autres supplièrent le Premier Ministre de ne pas confier un portefeuille à l'homme que toute la presse libérale, le "Herald," le "Witness," avait dénoncé comme un administrateur municipal indigne de confiance.

M. Préfontaine avait presque ruiné le crédit et la réputation de la ville de Montréal. Pendant quinze ans, il avait été avec deux ou trois comparses. l'esprit dirigeant du conseil de ville. L'histoire des expropriations, du pavage des rues est présente à l'esprit de tous les citoyens et de tous les contribuables.

Le Conseil de ville de Montréal était la copie de Tammany Hall de New York

Duperie et Duplicité

Sir Wilfrid Laurier, après quinze jours d'indécision, donna à M. Préfontaine le portefeuille de la Marine et des Pêcheries.

Le nouveau ministre annonça qu'il avait accepté ce portefeuille, "mais qu'il était autorisé par le Premier Ministre et ses collègues à déclarer que tous les travaux des ports et des havres, d'amélioration des rivières, seraient enlevés au département des travaux publics et transférés au département de la Marine et des Pêcheries."

Durant la campagne électorale à Maison-Neuve, dans les élections de Terrebonne et des Deux-Montagnes, M. Préfontaine répéta la même déclaration.

Sir Wilfrid Laurier lui avait-il fait cette promesse, ou M. Préfontaine trompait-il volontairement les électeurs?

Aucune explication n'a encore été donnée.
Duperie et duplicité.

LAURIER RESPONSABLE

Jamais Ministre de la Couronne n'a été pris en si flagrant délit de mauvaise foi publique.

Sir Wilfrid Laurier a la même responsabilité que M. Préfontaine dans cette affaire.

A-t-il permis à M. Préfontaine de faire les déclarations qu'il a faites?

S'il lui a donné cette permission, c'est lui, le Premier-Ministre, qui aurait trompé l'électorat, froidement et volontairement.

S'il ne lui a pas donné cette permission, il garde dans son gouvernement un homme qui, à sa connaissance, aurait fait des déclarations officielles contraires à la vérité, et dans le but de gagner des suffrages.

L'ancienne boutique municipale

M. Préfontaine, ses associés, Messieurs Archer et Perron, "La Presse", sont devenus à Ottawa ce qu'ils ont été pendant dix à douze ans au Conseil-de-Ville de Montréal.

Sir Wilfrid Laurier a transporté à la Capitale de la Puissance, malgré les protestations des chefs du parti libéral, l'ancienne boutique municipale !

N'est-ce pas drôle ? Comment expliquez-vous cela ?

OYEZ, OYEZ ! Nous annonçons

La Succursale Gouin, Lemieux & Cie

M. Gouin est Ministre des Travaux Publics. Il fait partie de la société d'avocats Gouin & Lemieux.

Un député à la législature n'a pas le droit de toucher de l'argent de la province. Mais son associé a le droit de prendre tout ce qu'il peut, à ce qu'il paraît.

L'associé de M. Gouin, M. Lemieux, est substitut du procureur-général. C'était un avocat libéral français, un ancien député, M. Eugène Lafontaine, qui représentait la Couronne à Montréal.

M. Lemieux s'est emparé de la moitié de la charge de M. Lafontaine, de la moitié de son salaire aussi, comme de raison.

M. Lafontaine a rendu des services à son parti, il a fait des luttes nombreuses. Bah !

M. Rodolphe Lemieux fait partie de la société Gouin & Lemieux. Ça règle la question.

On est associé de M. Gouin, ou on ne l'est pas.

On est gendre de la Province, ou on ne l'est pas.

Famille Heureuse.--Récapitulons

M. Jetté, lieutenant-gouverneur, deux termes.

Dix mille piastres par année, dix ans **\$100,000.**

Commissaire dans l'arbitrage de l'Alaska, par dessus le marché.

M. Lemieux, gendre de la Province, et député à Ottawa, substitut du Procureur-Général **\$2,000.00.**

Son père, M. H. A. Lemieux, employé aux douanes à **\$2,000** par année ;

Son oncle, employé aussi aux douanes ; **\$1,500.**

Deux ou trois de ses frères, logés un peu partout.

M. Carroll, solliciteur-général, a la promesse d'une place de juge.

M. Lemieux a la promesse de le remplacer.

Il faut que la "Province" ait sa part, quoi !

M. Gouin et le patronage

Lorsque M. Franchère, le député-shérif de Montréal, mourut, plusieurs libéraux qui avaient mérité des récompenses, demandèrent à ne pas être oubliés.

Mais M. Gouin crut que charité bien ordonnée commence par soi-même.

Il nomma M. Durand député-shérif, en diminuant son salaire de \$400.

Et il donna ces \$400 à son frère qui en gagnait déjà \$1,000.

Quand on est frère d'un homme puissant comme M. Gouin, on a le droit de piler sur la tête des autres !

Tant qu'à prendre du gallon, il est mieux d'en faire une grosse provision.

M. Gouin a fait transférer son beau-frère, le jeune Paul Mercier, à Montréal, comme ingénieur régional, au mépris des titres et des droits de vieux et fidèles serviteurs publics.

Un autre membre de la même famille, un tout jeune garçon, a été nommé inspecteur des assurances.

N'y avait-il pas d'autres libéraux méritants pour remplir cette charge ?

AU NOM DU "PARTI"

Comment les libéraux aiment-ils ces accaparements ?

Ne s'aperçoivent-ils pas que l'exploitation du pouvoir à Ottawā et à Québec, est aujourd'hui le premier article du programme des politiciens qui prétendent parler au nom du "parti", et qui ne songent à autre chose qu'à faire argent de tout, à accaparer le patronage, à se faire nommer juges, à placer tous les membres de leurs familles.

Sir Wilfrid Laurier malade.

FAUT-IL POUR CELA LAISSER TOUT FAIRE ?

Toute la province a vu Sir Wilfrid Laurier à son arrivée d'Europe. L'on croyait alors qu'il ne vivrait pas trois mois. Tout le monde regrette vivement, sincèrement la maladie du Premier-Ministre.

Mais parce qu'il est malade, parce qu'il n'a plus la force de contrôler les éléments et les hommes qui l'entourent, faut-il laisser nos industries l'une après l'autre s'effondrer ?

Faut-il s'abstenir de blâmer la politique désastreuse que ses collègues lui imposent ?

Faut-il garder le silence, lorsque des entreprises comme celle du Grand Tronc Pacifique, vont augmenter notre dette publique de **\$120,000,000** ?

Faut-il applaudir quand M. Parent et ses associés, quand MM. Gouin, Lemieux et leurs compères se servent à pleins mains dans le trésor fédéral et dans le trésor provincial ?

Tout ce qui se fait est excusé, défendu en criant : Laurier, Laurier !!

POURQUOI IL RESTE

M. Laurier voulait prendre sa retraite. Il en a été empêché. On lui a représenté que s'il laissait le Gouvernement, M. Fielding, M. Sifton, M. Sutherland, M. Bernier culbuteraient comme des châteaux de cartes.

Sir Wilfrid Laurier a consenti à rester quelque temps encore et à faire des élections.

Les élections se font tous les cinq ans. C'est la loi constitutionnelle, c'est la règle. Les élections que nous aurons bientôt seront suivies de la retraite de Sir Wilfrid Laurier. On veut se servir de son nom pour tâcher de gagner les élections et garder le pouvoir.

Des ruines.--Des ouvriers sur le pavé.
--Des villes qui se dépeuplent

Des émeutes.--On tire sur les gens

Le désastre épouvantable du Sault Ste-Marie est la conséquence de l'incurie du gouvernement dont Sir Wilfrid Laurier est le chef. Si le tarif eut été augmenté au commencement de la session, cette catastrophe n'aurait pas eu lieu. Les ouvriers auxquels étaient dû des gages se sont mis en révolte. Il a fallu se servir d'armes à feu pour les empêcher de dévaster les bureaux et les propriétés de la compagnie en faillite.

Ces malheureux ouvriers n'avaient ni de quoi se nourrir, ni de quoi se loger.

L'un d'eux est mort des blessures qu'il a reçues.

L'industrie des lainages

Une douzaine de manufactures d'étoffes en laine sont fermées. Et pour les mêmes raisons, parce que le tarif du Canada n'est pas assez élevé pour nous protéger.

La politique imposée au gouvernement par M. Fielding, par M. Sifton, par Sir William Mulock a réduit à 23 p. c. les droits sur les étoffes en laine importées. La conséquence est qu'en 1902, nous avons importé des étoffes pour une valeur de \$11,500,000.

Dans le mois de juillet dernier nous avons importé des étoffes pour \$1,287,711.00.

Ces importations ont eu pour résultat la fermeture d'une douzaine de manufactures canadiennes. Au lieu de garder notre argent par l'adoption d'un sage tarif, nous l'envoyons à l'étranger.

Perte pour les cultivateurs

Les manufactures d'étoffes en laine achètent des cultivateurs du Nord-Ouest et des autres provinces 60 à 75 pour cent de la laine qu'elles emploient.

Les prix varient de 15c à 18c, 19c, 20c, 22c, 24c, selon la qualité.

Pourquoi n'adoptons-nous pas un tarif qui empêche les manufactures de lainages étrangères d'écraser les nôtres ?

Les dépêches suivantes parlent d'elles-mêmes :

M. Tarte à M. Kendrey, M.P.,

MONTRÉAL, 3 octobre, 1903.

Jas. Kendrey, Ecr., M.P.,

Peterboro.

Auriez-vous l'obligeance de me télégraphier quelle quantité approximative de laine canadienne vous avez acheté l'an dernier dans les moulins de votre groupe.

J. ISRAEL TARTE.

Réponse de M. Kendrey à M. Tarte.

Hon. J. I. Tarte,

Montréal.

Nous avons employé l'an dernier 900,000 livres de laine canadienne. Nous n'emploierons cette année qu'un tiers de cette quantité parce que nous avons dû fermer plusieurs de nos moulins.

JAMES KENDREY.

La fermeture des moulins à lainage est une véritable calamité. Les cultivateurs des diverses provinces sont au nombre des premiers atteints.

Trop d'esprit de parti

C'est l'esprit de parti qui est la cause de tout ce qui nous arrive.

Les collègues libre-échangistes de Sir Wilfrid Laurier s'imaginent qu'ils n'ont rien à redouter, qu'ils peuvent adopter n'importe quelle politique, et que le nom du Premier-Ministre a assez de force dans notre province pour tout faire accepter.

A quoi sert-il de nous appeler des "rouges" et des "bleus"? Qu'est-ce que cela rapporte au bout de la semaine, ou au bout de l'année?

Ceux qui crient sur les toits qu'il faut suivre le "parti," qu'il ne faut pas être traître au "parti," qu'il faut obéir aux "chefs," etc., etc., sont les trois quarts et demi du temps des individus qui vivent de la crèche, qui ont des places du gouvernement, ou qui en attendent, des avocats qui seront nommés juges demain, des députés qui ne se sont fait élire que pour se caser.

Quand ils sont une fois montés sur le banc ou logés en sûreté ailleurs, ils se moquent de leurs dupes.

Un dernier mot. Les salaires.

Des gens mal renseignés aux Etats-Unis et au Canada ont mis en doute le fait que la moyenne des travailleurs des Etats-Unis par jour, est de \$2.50.

"Le New York Commercial" a publié les statistiques suivantes, tirées du dernier rapport du Bureau du Travail, à Washington.

Année.	Angleterre.	Paris.	Liège.	Etats-Unis.
1870	\$1.30	\$1.06	\$0.69	\$2.20
1876	1.40½	1.12	0.63	2.18
1886	1.39	1.25½	0.63	2.47½
1896	1.49	1.33	0.66	2.45¾
1902	1.45	1.34	0.65	2.50

Au Canada.

Le dernier recensement du Canada constate que la moyenne des personnes employées dans les manufactures dans notre pays, est de 328.00 par année.

La moyenne des salaires des travailleurs en général, est de \$1.25 par jour.

**La protection, c'est la prospérité !
C'est le Canada pour les Canadiens.**

